

4G INGENIERIE & CONSULTING
SAS
CAPITAL SOCIAL : 10 000 €
SIÈGE SOCIAL : 45 AVENUE LAGACHE 93250
VILLEMOMBLE
R.C.S. BOBIGNY : 892 876 962

CESSION D'ACTIONS DU 26/12/2024
--

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

LES VENDEURS :

Monsieur Azdine GHANEM,
Né le 12/06/1984 à Paris,
De nationalité française,
Demeurant au 45 Avenue Lagache – 93250 Villemomble

&

Monsieur Youcef GHANEM,
Né le 17/02/1979 à Paris,
De nationalité française,
Demeurant au 66 Boulevard de Vanves – 92320 Châtillon

ET LES ACOUÉREURS

Monsieur Farid GHANEM,
Né le 06/04/1983 à Paris 13^{ème} (75013),
De nationalité française,
Demeurant au 103 Boulevard Suchet – 75016 Paris

Madame Samira DJEBBAR épouse GHANEM,
Née le 08/05/1987 à El Kseur (Algérie),
De nationalité algérienne,
Demeurant au 103 Boulevard Suchet – 75016 Paris

1 - SOCIÉTÉ EN CAUSE

Dénomination sociale : 4G INGENIERIE & CONSULTING

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Capital social : 10 000 €

Siège social : 45 Avenue Lagache – 93250 Villemomble

Objet social : « Les domaines du bâtiment des travaux publics et de l'industrie dans son ensemble »

SG FG AG YG YG

La prestation de services, notamment en matière de faisabilité, d'assistance technique, de sécurité, de prévention des risques et aléas techniques.

Le contrôle technique, au sens de la Loi du 4 janvier 1978, relative à l'assurance construction.

Toutes prestations liées à la solidité, la sécurité, au fonctionnement, au confort et à la qualité sous forme d'inspections, de vérifications, de recommandations, de diagnostics et d'audits concernant les produits, personnes, services et systèmes de toutes natures ainsi que les équipements, installations et constructions.

Les études et l'ingénierie liés au domaine technique du bâtiment et du développement durable, le management environnemental, le management de la sécurité.

La mise en œuvre de toute prestation de formation.

L'édition d'ouvrages, contenus multimédias, logiciels dédiés aux métiers du BTP.

La conception et réalisation de travaux de bâtiment tous corps d'état et travaux publics. »

Date d'immatriculation : 13/01/2021

Registre du Commerce et des Sociétés : R.C.S Bobigny

SIRET : 892 876 962 00028

2 – RÉPARTITION DU CAPITAL AVANT LA PRÉSENTE CESSON

- Monsieur Azdine GHANEM	5 000 actions
- Monsieur Youcef GHANEM	1 666 actions
- SAS STAAT GROUP	3 334 actions

TOTAL DES ACTIONS **(10 000 actions)**

3 - DÉCLARATIONS

Les actionnaires déclarent :

- Que les actions de la SAS 4G INGENIERIE & CONSULTING ne sont grevées d'aucun droit réel et sont libres de cession.
- Que la Société ni aucun des membres qui la composent ne sont en état de redressement judiciaire, liquidation judiciaire ou de cessation de paiements, ni touchés ou susceptibles de l'être par les lois en vigueur, ayant pour sanction la confiscation des biens des condamnés pour profits illicites ou indignité nationale.

4 - TITRES CÉDÉS

Par la présente, les actionnaires cèdent 3 333 actions répartis de la manière suivante :

- Monsieur Azdine GHANEM, possédant 5 000 actions, cède 1 667 actions à Madame Samira GHANEM, agréée en tant que nouvelle actionnaire de la société.
- Monsieur Youcef GHANEM, possédant 1 666 actions, cède la totalité de ses actions à Monsieur Farid GHANEM, agréé en tant que nouvel actionnaire de la société

SG FG AG 16 16

qui deviennent propriétaires des actions cédées à partir du 26 décembre 2024, avec tous les droits et obligations y attachés.

5 – RÉPARTITION DU CAPITAL APRÈS LA PRÉSENTE CESSION

- Monsieur Azdine GHANEM	3 333 actions
- Monsieur Farid GHANEM	1 666 actions
- SAS STAAT GROUP	3 334 actions
- Madame Samira GHANEM	1 667 actions

TOTAL DES ACTIONS (10 000 actions)

6 - PRIX DE VENTE

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix d'un euro (1 €) l'action, soit un total de 3 333 € réparti de la manière suivantes et que les Vendeurs reconnaissent avoir reçu de l'Acquéreur en numéraire et dont il donne ici valable quittance :

- Monsieur Azdine GHANEM, possédant 5 000 actions, cède 1 667 actions à Madame Samira GHANEM au prix d'un euro l'action soit 1 667 €.

- Monsieur Youcef GHANEM, possédant 1 666 actions, cède la totalité de ses actions à Monsieur Farid GHANEM, au prix d'un euro l'action soit 1 666 €.

7 - PROPRIÉTÉ - JOUISSANCE

Les cessionnaires seront propriétaires des actions cédées et en auront la jouissance à compter de ce jour.

En conséquence, les cessionnaires auront droit à tous les dividendes qui seront mis en distribution sur ces actions après cette date.

8 - DÉCLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Pour la perception des droits d'enregistrement, les cédants déclarent que les actions cédées leurs ont été attribuées en représentation de leur apport en numéraire et qu'elle n'assure pas la jouissance de droits immobiliers.

Les cédants précisent, en outre, que la présente cession n'entraîne pas la dissolution de la société.

9 - FRAIS

Les frais, droits et honoraires et tous ceux qui en seront la conséquence seront supportés par les Acquéreurs.

10 - POUVOIRS

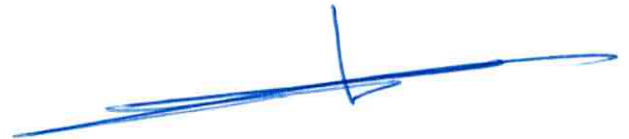
Tous les pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue des dépôts et publications exigés par la Loi.

Fait à Villemomble,
Le 26/12/2024
En cinq originaux.

Monsieur Azdine GHANEM
Cédant



Monsieur Youcef GHANEM
Cédant



Monsieur Farid GHANEM
Acquéreur



Madame Samira GHANEM
Acquéreur

